

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



Pose de la première pierre de la réfection du bâtiment d'externat et de la construction d'un bâtiment atelier

Lycée général et technologique Henri Parriat

Montceau-les-Mines (71)

Mardi 15 avril 2025

DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Communiqué de presse

Pose de la première pierre de la réfection du bâtiment d'externat et de la construction d'un bâtiment atelier au lycée général et technologique Henri Parriat

Mardi 15 avril 2025, Willy Bourgeois, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage, de l'orientation et de la communication, et Pascal Villette, proviseur du lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines (71), posent la première pierre de la réfection du bâtiment d'externat et de la construction d'un bâtiment atelier.

Les travaux réalisés consistent, d'une part, en l'entière rénovation du bâtiment d'externat, ainsi que d'un labschool dédié à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques autour du numérique, et d'autre part, la création d'un bâtiment pour l'atelier destiné aux travaux de maintenance du lycée.

Le coût de cette opération, financée par la Région, s'élève à plus de 10,9 M€.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux des transitions écologique et numérique.

Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

En 2025, la Région mobilise plus de 307 M€ au service de sa politique éducation.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Présentation générale du projet

Le lycée Henri Parriat, situé à Montceau-les-Mines, est un établissement d'enseignement général et technologique qui propose un large éventail de formations, allant des filières générales et technologiques (STI2D, STMG) aux classes préparatoires aux grandes écoles et plusieurs BTS. Depuis une hausse des effectifs en 2019, le lycée accueille environ 900 élèves désormais. Son organisation repose sur un ensemble de bâtiments structurés autour d'un axe principal, avec des espaces dédiés à l'administration, aux enseignements, aux ateliers pédagogiques, à la restauration et aux équipements sportifs.

Le projet inauguré ce mardi 15 avril 2025 s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse et s'articule autour de deux opérations :

1- La reconstruction complète du bâtiment d'externat du lycée (bâtiment 11), qui abrite également un labschool*. Le projet prévoit :

- Remise à neuf complète des locaux
- Réseau informatique adapté aux nouveaux usages
- Remise aux normes accessibilité et sécurité incendie
- Isolation
- Ravalement des façades
- Reprise de l'étanchéité des petites toitures terrasses et des descentes d'eau pluviale
- Amélioration thermique de l'enveloppe : isolation thermique murale par l'extérieur
- Isolation des toitures terrasses refaites
- Rééquilibrage des réseaux de chauffage
- Ventilation refaite à neuf

Ce bâtiment sera rénové suivant le niveau BBC rénovation demandé, pour une consommation inférieure à 96 kWh/m²/an d'énergie primaire, représentant une économie de l'ordre de 20 000 € par an sur les dépenses énergétiques. Le nouveau bâtiment devra respecter la réglementation thermique ou environnementale en vigueur (Objectif 2040 : réduire de 50 % la consommation d'énergie finale). Des tests de perméabilité à l'air sont prévus à différents stades du chantier, avec un objectif de performance fixé à un débit proche de 0,6 m³ / (h.m²).

2- La construction d'un nouveau bâtiment pour les agents de maintenance, après démolition du bâtiment existant (bâtiment 17) utilisé comme espace de stockage, et le remplacement de l'abri à deux-roues par une infrastructure plus adaptée et sécurisée.

Le nouveau « bâtiment ateliers » aura des sols en béton brut, hors zone vestiaires/sanitaires qui sera carrelée. Les murs hors zone vestiaires/sanitaires seront en matériau brut (parpaing, bardage métallique...) et peints en couleur claire. Ce bâtiment ne comportera pas de faux-plafonds hors zone vestiaires/sanitaires. Les ateliers devront bénéficier de lumière naturelle.

() Un labschool est un lieu destiné à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques autour du numérique. L'objectif est de faire évoluer l'apprentissage moins vers l'acquisition de connaissances que vers l'autonomie et la recherche. Le rectorat de Dijon souhaite implanter un labschool par département, et ces labschools ont vocation à accueillir l'ensemble des établissements d'enseignement primaire et secondaire du département, ainsi que des formations pour les enseignants eux-mêmes.*

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Intervenants et partenaires

Maîtrise d'ouvrage

Programmist(e) : Lauren TRONCHET
Chargé d'établissement : Christophe JACOTOT

Maîtrise d'œuvre

Mandataire : CHAMBAUD Architecture - 5 bis bd Rocca - 71000 MÂCON
Co-traitants :
- BE tous corps d'état/ Economiste : SYNAPSE – DIJON
- Qualité environnementale : ETAMINE – 69120 VAULX-EN-VELIN
- BET acoustique : Acoustique France (en cours de ST)
- BE SSI : SYNAPSE

Autres prestataires

Contrôle technique : APAVE – CHALON-SUR-SAÔNE (M. DJAFER)
Coordonnateur SPS : BEC – (M. AMEUR)
Diagnostiqueur(s) : SOCOTEC (amiante)
Etude géotechnique : ALIOS Ingénierie

ENTREPRISES

Lot 01 – Terrassement – déménagement et bungalows	: SAS MORAIS
Lot 02 – Désamiantage	: DI ENVIRONNEMENT
Lot 03 – Terrassement – VRD	: COLAS
Lot 04 – Gros œuvre	: BURILLER
Lot 05 – Charpente métallique	: METALLERIE GRILLOT
Lot 06 – Bardage métallique	: METALLERIE GRILLOT
Lot 07 – Etanchéité – couverture	: SMAC ZI CHEMAUDIN
Lot 08 – Déconstruction gestion déchet (réservé)	: LES VALORISTES BOURGUIGNONS
Lot 09 – Echafaudage – tourelles- lifts	: SPEED ECHAFFAUDAGE
Lot 10 – Façade ITE	: SMPP Z.I HENRI PAUL
Lot 11 – Menuiserie ext alu	: PAGET
Lot 12 – Serrurerie – porte sect – abris vélo	: METALLERIE GRILLOT
Lot 13 – Menuiserie intérieur bois	: GENEVOIS BASSET
Lot 14 – Plâtrerie- peinture	: SMPP
Lot 15 – Faux plafonds	: ISOPLAC SAS
Lot 16 – Carrelage - faïence	: MARTIN LUCAS
Lot 17 – Agencement paillasses	: POSSEME
Lot 18 – Electricité – CFO – CFA	: CEME centre EST
Lot 19 – Chauffage – VMC – plomberie - sanitaires	: BADET SAS
Lot 20 – Déménagements (réservé)	: REGIE DES QUARTIERS DU BASSIN MINIER

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Calendrier

Période de préparation des travaux	Mai-novembre 2024
Démarrage de la grosse opération des travaux	Janvier 2025
Fin prévisionnelle	2^e semestre 2027

BUDGET

Le coût de l'opération est de plus **10,9 M€ HT**

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2025, la Région mobilise plus de **307 M€** au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL
Vote du BP 2025 (AP/AE) - Assemblée plénière 20-21 mars 2025

Direction des lycées	Directions de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnels techniques des lycées)	TOTAL
72,46 M€	84,67 M€	9 M€	141,12 M€	307 M€

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. Ainsi elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social portent sur quatre domaines clés : **son patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et ses infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale cherche à rendre adaptées les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2025, les priorités se déploient sur les axes suivants :

- **Gestion du parc immobilier**

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 220 sites, 1 431 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Les priorités sont :

- ➔ Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- ➔ Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- ➔ Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

- **Fonctionnement des lycées**

Il s'agira de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

- **Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux**

La Région répondra aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assurera la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantira des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle préparera la gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

• **Pour les infrastructures et activités numériques**

La Région mettra à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutiendra l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilisera le numérique au service de l'école inclusive. Elle encouragera également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude sera lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

ZOOM SUR

➔ **PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE - 84,6 M€** (en AP/AE)

En 2025, la Région consacrera 84,6 M€ au patrimoine et à la gestion immobilière des établissements

Les principaux axes :

• **Économies d'énergie : une approche en deux phases**

- ➔ Phase 1 (horizon 2030/2035) : priorité est donnée à la rénovation des installations techniques et à la gestion de l'exploitation et de la maintenance. Cette phase, préalable à toute optimisation énergétique, vise des gains rapides pouvant atteindre 30 à 35 % dans certains cas. Elle intègre également l'installation de systèmes de production de chaleur à base d'énergies renouvelables.
- ➔ Phase 2 (horizon 2040/2050) : une rénovation globale permettra d'atteindre les 25 à 30 % restants d'économies d'énergie finale.

• **Entretien et maintenance des bâtiments**

Une part significative du budget est consacrée à la maintenance courante, incluant les travaux de sécurisation et de câblage informatique.

Dans le cadre du PPI 2024-2030, des opérations de rénovation plus globales sont priorisées pour :

- ➔ Les bâtiments vétustes et énergivores,
- ➔ Les demi-pensions nécessitant un traitement global au-delà de simples réparations ponctuelles.

Les grands chantiers engagés dans les lycées suivent leur cours conformément aux plannings établis. Par ailleurs, les travaux visant à améliorer l'accessibilité des établissements vont s'intensifier, après une phase d'études menée au cours de ces dernières années.

➔ **FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT - 72,4 M€** (en AP/AE)

En 2025, la Région consacrera globalement 72,4 M€ à l'équipement et au fonctionnement des lycées

Ces crédits permettent d'attribuer aux lycées les moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Ils permettent également d'aider les familles par une tarification sociale du service restauration et hébergement.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

- **Dotations aux établissements**

La dotation de la Région, globale et forfaitaire, couvre l'ensemble des charges fixes et des dépenses courantes de l'établissement d'enseignement public. Elle représente la majeure partie des recettes de l'établissement.

Pour 2025, la dotation globale de fonctionnement est en augmentation de 11 894 340 € (+ 26 % par rapport à celle de 2024). Elle s'élève à 58 247 241 € (dont 51 400 511 € pour les lycées de l'Éducation nationale et 6 846 730 € pour les lycées agricoles).

- **Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement dans les lycées**

La Région met en place une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles. A ce titre, le dispositif d'aide aux familles boursières (intervenant par déduction sur les factures de restauration et/ou d'hébergement) est complété par un second dispositif s'adressant aux familles dont les revenus se situent à la frange d'éligibilité à la bourse d'Etat (aide versée directement par la Région aux familles).

➔ **NUMERIQUE EDUCATIF – 9 M€** (en AP/AE)

En 2025, la Région consacrera 9 M€ au numérique pour les établissements

En 2025, la Région poursuivra une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, visant à développer les usages et l'innovation dans ce domaine. Ses actions seront articulées autour de quatre axes principaux :

Équipement de base efficace et responsable : Mettre à disposition des établissements des équipements de base performants et durables, incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements, et la maintenance. En 2025, la Région poursuivra le déploiement du réseau GFU (« Groupe fermé d'utilisateurs ») en augmentant les débits et continuera le raccordement des lycées concernés par la deuxième tranche identifiée. Elle collaborera avec le GIP RENATER pour l'accès à Internet des lycées et de la Région elle-même.

Accompagnement des usages numériques : Soutenir l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, en collaboration avec les autorités académiques. La Région s'attache à réduire la fracture numérique en fournissant un accès équitable aux technologies pour tous les élèves.

Soutien au développement de projets innovants : Encourager les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école.

Projet sur les ENT : Lancer une étude définissant les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution. Le lancement du marché de renouvellement de l'ENT ÉCLAT-bfc permettra de s'inscrire dans les grandes tendances du numérique éducatif et des évolutions des référentiels techniques en vigueur.

CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m²
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Budget 2025 consacré aux lycées : 307 M€
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) et 393 agents contractuels
- 9 752 jeunes dans les établissements agricoles (publics ou privés)
- Plus de 10 millions de repas servis par an



CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**